

Question : Est-ce que je peux bénéficier de l'assurance dentaire?

Réponse : De nombreuses personnes nous ont signifié leur désir d'obtenir la protection dentaire à leur régime d'assurance. Suite aux représentations de votre syndicat et à celles d'autres syndicats membres de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), une campagne d'adhésion s'est déroulée à l'automne 2008.

En 2001, une vaste consultation à ce sujet avait été effectuée. À l'époque, il s'agissait d'une adhésion provinciale où plus de 33'000 personnes devaient adhérer. Puisqu'il n'y avait eu que 28'000 personnes intéressées, l'assureur SSQ avait refusé de l'ajouter. Il faut rappeler, qu'à l'époque le régime aurait été obligatoire pour tous, alors qu'il était facultatif pour la campagne d'adhésion de 2008. De plus, il ne fallait que 40% des membres d'un syndicat local pour l'obtenir.

Pourquoi 40%?

L'assureur évalue le risque de payer les frais à tous les adhérents. Statistiquement, ils ont réussi à démontrer que 35% des utilisateurs surconsomment, que 5% consomment autant qu'ils contribuent et que l'autre 60% d'utilisateurs surconsomment parfois une année, mais sous-consomment l'année suivante. Il faut donc un minimum de 40% des gens qui adhèrent au régime de soins dentaires si on ne veut pas que les primes augmentent déraisonnablement l'année suivante. De plus, les gens qui désiraient adhérer à ce régime devaient s'engager pour 48 mois.

Pour 2009, les coûts avaient été évalués ainsi.

<b>Protections</b>	<b>Année 2009 prime/14 jours</b>	<b>Année 2009 prime annuelle</b>
<b>Individuelle</b>	11,97\$	311,22\$
<b>Monoparentale</b>	18,19\$	472,94\$
<b>Familiale</b>	30,16\$	784,16\$

Ces coûts sont assez élevés, mais il faut considérer que le gouvernement ne verse aucun sou et que nous devons acquitter la facture au complet.

La campagne d'adhésion au régime complémentaire d'assurance dentaire n'a pas été concluante. De 11 à 17% des gens voulaient l'obtenir. Nous constatons donc qu'il y a eu un intérêt marqué pour plusieurs personnes, mais que cela n'a pas été suffisant pour atteindre le 40% souhaité. Pour maximiser les chances de gain, l'adhésion de chaque section comptait individuellement. Nous remarquons également un faible taux de réponse. Voici un tableau résumé des taux de réponse et des taux d'adhésion.

Sections	Taux de réponse	Taux d'adhésion
<b>Des Patriotes, enseignant</b>	32,2 %	17,3 %
<b>Marie-Victorin, enseignant</b>	30,7 %	17,3 %
<b>Des Patriotes, soutien</b>	31,2 %	15,6 %
<b>Salaberry, enseignant</b>	27,7 %	14,9 %
<b>Vallée-du-Suroît, soutien</b>	27,0 %	11,1 %

Cette campagne a été bien couverte par le Syndicat de Champlain(CSQ) avec plus de 17 publications, des affiches dans les milieux, des présentations aux assemblées de personnes déléguées et des rappels par courriel.

Voici d'autres documents complémentaires à cette question :

[-tableau détaillé des résultats](#)

[-dépliant explicatif](#)

[-fiche réponse](#)